

# COMMISSION VOIRIE DU 20/06/2018

# I. INTEMPERIES MAI/JUIN 2018

▶ Des dégâts très importants sur tout le territoire

▶ Estimatif des travaux = 390 420 €HT

□ Diverses communes de la Communauté de Communes

Curage de fossé et nettoyage de route, avec évacuation (50km) → 183 500 €HT

Réfections d'éboulements de talus (300h) → 45 000€HT

Hydrocurage des traversées (24h) → 2 400 €HT

Reprise de rive en GE et revêtement en bicouche pregravillonnée et voile (manuel) → 34 700€HT

Total : 265600€

# I. INTEMPERIES MAI/JUIN 2018

▶ **Estimatif des travaux total = 390 420 €HT**

□ Commune de Saint Germier

Nettoyage de la voie, reprofilage et réfection revêtement → 5 930 €HT

□ Commune de Sarrant

Nettoyage de la voie, reprofilage et réfection revêtement, traversée sous chaussée  
→ 21 480 €HT

□ Commune de Saint Georges

Nettoyage de la voie, reprofilage et réfection revêtement → 8 310 €HT

□ Communes de Mauvezin/Saint-Antonin VC 3

Nettoyage de la voie, curage fossés éboulements, reprofilage et réfection revêtement → 9 100 €HT

□ Commune de Saint-Clar

Réfection ouvrage d'art (pont de Bourdette, sur l'Aroue) → 80 000 €HT

# I. INTEMPERIES MAI/JUIN 2018

## ➤ Impact budgétaire

- ❑ Montant estimatif total des intempéries = 390 420 €HT
- ❑ Montant estimatif du programme voirie 2018 = 734 792 €HT

## ➤ Organisation des interventions

- ❑ Recensement des zones touchées
- ❑ Travaux sur plusieurs mois

## II. GESTION DES ACCES RIVERAINS

### ➤ Rappel

- ❑ Le busage doit respecter la pente du fossé existant et ne pas entraver le bon écoulement des eaux
- ❑ L'entretien de l'ouvrage implanté sur les dépendances domaniales doit être réalisé par le bénéficiaire
- ❑ L'autorisation est délivrée à titre précaire et révoicable

# III. SIGNALISATION D'INCIDENT

- **Nombre de panneaux très insuffisant**